

l'écho Remaudiérois

DÉCEMBRE
2019

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS TOUJOURS POSSIBLES

7 DÉCEMBRE AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

LA REMAUDIÈRE

CIRCUIT POUR ENGINES INSOLITES

REMECA



A PARTIR DE 9H

PARTICIPATION

DON

Vous avez l'ADN d'un Constructeur ?



EN FAMILLE, ENTRE COPAINS



**INFORMATIONS
MUNICIPALES**

Le Téléthon 2019

PAGE 6

**LA VIE DES
ASSOCIATIONS**

Marché de Noël

PAGE 8

**LA VIE
INTERCOMMUNALE**

Louise en hiver

PAGE 9

INFORMATIONS MUNICIPALES



EDITO

Chères Remaudiéroises, Chers Remaudiérois,

Les décorations d'Halloween et de la Toussaint vont devoir faire place à celles de Noël !

Elles officialiseront notre entrée dans cette période festive de fin d'année. Comme l'an passé, les 149 enfants de l'école vont à nouveau mettre au profit de la commune leur talent de créateur et confectionner des boules de Noël, qui avec l'aide du service technique et de bénévoles, seront installées dans le sapin le 13 décembre pour l'illuminer.

Le marché de Noël de l'APEL de l'école Saint Michel sera la première festivité de ce mois riche en émotion. Le 06 décembre, à partir de 18h30 venez rencontrer le Père Noël et déguster les gourmandises et vin chaud prévus pour l'occasion.

Et pour la 3^{ème} année nous allons organiser le Téléthon sur la commune. Nous espérons vous retrouver nombreux le 7 décembre pour REMECA. Devenez pilote d'engins insolites le temps d'une course ou venez soutenir les courageux participants. Vous pourrez aussi profiter de toutes les animations de cette journée et pourquoi pas faire votre baptême de voiture de courses. Vous pourrez vous restaurer sur place avec pizzas et burgers....

Que cette période festive vous apporte de l'amour et vous comble de bonheur.

Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02 40 33 72 30
www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

Numéro astreinte week end et jours fériés : 07 57 42 65 82.

PORTES OUVERTES

Samedi 7 décembre 2019
10h-19h non stop
Portes ouvertes
TUPPERWARE et H2O

TUPPERWARE liquidation totale
tout doit disparaître cessation
d'activité

Venez découvrir ou redécouvrir
la collection H2O AT HOME
2019-2020
Vos amis sont les bienvenus.

Myriam Ripoché
23 La Grande Giraudière
44430 La Remaudière
06 77 36 83 72 - myriam.dupas123@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La Ludothèque sera présente
à la bibliothèque,
le mercredi 18 décembre
de 14h30 à 17h30,
gratuit et jeux pour tous les âges.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée les mardis
24 et 31 décembre après midi
et les vendredis 27 décembre
et 3 janvier après midi.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en décembre
2003 doivent se présenter en
mairie munis du livret de famille
des parents (en cas d'absence
du jeune, la démarche peut être
faite par son représentant légal).

INFORMATIONS MUNICIPALES

Elections municipales 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

De nouvelles modalités d'inscription sur la liste électorale vous permettent désormais de vous inscrire jusqu'au 07 février 2020 (et non plus jusqu'au 31 décembre 2019). Cette démarche peut toujours être effectuée en mairie ou sur le site internet service-public.fr

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 décembre 2019 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de janvier à : communication@laremaudiere.fr.

Urbanisme : Demandes déposées en mairie



Permis de construire :

- M.PEAU Adrien – 2, rue de la Coletrie (NANTES) / Construction maison individuelle (rue Olivier de Clisson)
- M.BAHUAUD Didier – 632, La Ménardière / Extension garage

Déclaration préalable :

- M.TOUBLANT Matthieu – 5, rue d'Anjou – Changement d'ouverture
- M.RONDEAU Luc et Mme LELORE Thérèse – 11 et 13 route du Landreau / Clôture en mitoyenneté

DU CÔTÉ DES ASSOS

La randonnée des châtaignes



Près d'une centaine de randonneurs ont bravé la pluie le 20 octobre dernier. Toujours satisfaits de parcourir nos chemins de randonnée et de se retrouver à l'arrivée autour d'un verre de vin nouveau et de châtaignes grillées.

AGENDA DES MANIFESTATIONS



6 décembre
Marché de Noël
à 18h30 organisé
par l'APEL de l'école
St Michel



7 décembre
Téléthon à partir de
9h – Promenade Dany
Laurent

18 décembre
La Ludothèque s'invite
à la bibliothèque de
14h30 à 17h30

ETAT CIVIL NAISSANCES

Bella MARTINS
25, rue Olivier de Clisson
Née le 26 octobre 2019

Abby BODET LUCAS
26, La Ménardière
Née le 3 novembre 2019



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2019

PRÉSENTS : Mme CHOBLET Anne, M. CREMET Hervé, M. RIPOCHE Christian, Mme GUINEHUT Carine, Mme TRIBALLIER Sandra, M. CALLEDE Bernard, M. JOUIS Guillaume, Mme LAURENT Marie-Madeleine, M. FLEURANCE Vincent, Mme VALLEE-ANCEAU Fabienne

ABSENTS EXCUSÉS : Mme MARTEL-BOCHEREAU Valérie (pouvoir à Mme GUINEHUT Carine), M. COUILLAUD Mickaël (pouvoir à M. RIPOCHE Christian), M. CUSSONNEAU Bertrand (pouvoir à Mme CHOBLET Anne), Mme SIMON Anne-Marie (pouvoir à M. CREMET Hervé)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. FLEURANCE Vincent

1 / PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2019

Le procès-verbal du Conseil municipal du 29 août 2019 est approuvé **à l'unanimité**

2 / CCSL : MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) – ACCORD DE LA COMMUNE POUR L'ACHÈVEMENT DE LA PROCÉDURE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **à l'unanimité :**

- **DONNE** son accord à la Communauté de Communes Sèvre et Loire pour achever la procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention de partenariat correspondante

3 / CCSL : DÉLÉGATION AU MAIRE DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **DELEGUE** au Maire, jusqu'à la fin de son mandat,

l'exercice du droit de préemption urbain dans tous les cas et secteurs où la Commune a reçu délégation de la Communauté de Communes SEVRE et LOIRE.

4 / CCSL : RAPPORT DE LA CLECT DU 18 SEPTEMBRE 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
- **APPROUVE** le rapport établi par la C.L.E.C.T en date du 18 septembre 2019 ci-joint annexé,
- **VALIDE** les tableaux définitifs de montants d'attribution de compensation appliqués aux dates de transfert, tels qu'ils sont présentés au sein du rapport de la C.L.E.C.T.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document nécessaire relatif à ce sujet

5 / CCSL : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
- **APPROUVE** le contrat Convention Territoriale Globale « Grandir Ensemble en Sèvre & Loire » et ses 4 annexes pour la période 2019-2023 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer cette Convention Territoriale Globale et tous les documents utiles à sa mise en oeuvre.

6 / URBANISME : ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 29 AOÛT 2019 RELATIVE À LA MODIFICATION N°2 DU PLU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
- **ANNULE** la délibération n° DCM2019-46 du 29 août 2019

7 / URBANISME : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLU RELEVANT DE LA COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité,**
- **EMET** un avis favorable sur le projet de modification du PLU

8 / FINANCES : REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **APPLIQUE** le tarif maximum pour l'année 2019 soit : 163 €

9 / JURIDIQUE : RENOUVELLEMENT DE BAIL À FERME DE TERRAIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **ACCEPTE** de continuer à louer la parcelle A489 à l'EARL BUROT

- **FIXE** le montant annuel du loyer à 24,64 € qui sera actualisé chaque année selon la variation d'un indice de fermage.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le bail

10 / JURIDIQUE : RENOUVELLEMENT DE BAIL COMMERCIAL SALON DE COIFFURE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **ACCEPTE** de continuer à louer le local du pôle commercial Manuella EMERIAU
- **FIXE** le montant mensuel du loyer à 181,46 € qui sera actualisé chaque année selon la variation de l'indice du coût de la construction.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le bail

11 / JEUNESSE : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **ACCEPTE** les termes de l'avenant de Contrat Enfance-Jeunesse
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant

12 / JEUNESSE : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE-ECOLE SAINT-MICHEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 3450 € à l'OGEC ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

13 / SOCIAL : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **FIXE** respectivement à 4 le nombre des Membres à nommer pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)
DESIGNE 4 délégués acteurs du territoire soit : Gilles AUDOUIN, Sophie CHAUVIRE, Monique MARTIN et Armelle RIPOCHE.

14 / CULTURE : PRÉSENTATION DU PROJET D'EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de répondre aux besoins de la population, il a été décidé d'engager une réflexion sur l'extension de la bibliothèque afin de pouvoir accueillir des groupes, organiser des animations, expositions...
Les Travaux débiteront en début d'année prochaine pour une durée de 6 mois environ. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **à l'unanimité :**
- **PREND ACTE** du projet d'extension de la bibliothèque
Le compte-rendu intégral est disponible sur le site internet.

Le Téléthon 2019

ET POUR LA 3^{ÈME} ANNÉE NOUS ALLONS ORGANISER LE TÉLÉTHON SUR LA COMMUNE ! NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER NOMBREUX LE 7 DÉCEMBRE POUR REMECA.

La Remaudière Mécanique, un projet porté par des passionnés de voitures, camions, motos. Pilotes toute l'année ou professionnels de la route, le projet Reméca est la suite du téléthon 2018 via différents acteurs, des passionnés de mécanique et/ou de sports mécaniques, de beaux engins roulants et de bénévoles souhaitant être présents pour le téléthon.

Une simple rencontre en 2018, une conviction commune pour le téléthon, une envie de participer et nous voilà petits et grands dans le mouvement national encore une fois, avec un objectif, un nouveau téléthon en 2019 !

La team téléthon de la Remaudière évolue chaque année. Un grand merci à tous de porter cette initiative nationale et d'être là avec vos conseils, vos compétences et vos réseaux. Cette édition 2019 est portée plus particulièrement par des passionnés.

Ils nous font le plaisir de participer à cet événement national pour leurs convictions et pour transmettre leurs passions professionnelles ou sportives de la mécanique de puissance ou historique.

La mécanique de « puissance », n'est pas simplement « l'adrénaline » de la vitesse. Mais alors de quoi vous parleront les propriétaires d'engins ? Et bien venez les rencontrer pour comprendre ! La mécanique « historique » ? Enfant, nous avons tous souvenir de notre premier vélo, tracteur ou trottinette bricolés en famille. Il était donc évident d'associer un projet de boîte à savon pour que les souvenirs des grands soient l'occasion de nouveau partage en famille.

PARTICIPER À LA REMÉCA, C'EST QUOI ?

- Fabriquer et piloter son engin insolite le temps d'une course
- Soutenir les courageux participants.
- Visiter des exposants et découvrir les animations de cette journée.
- Passer de 0 à 100 en quelques secondes via les baptêmes des voitures de course
- Découvrir plus de 40 véhicules
- Pour les gourmands, une restauration sur place avec pizzas et burgers....



AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

REMÉCA

EN FAMILLE



Pour multiplier les victoires, rendez-vous sur le site Téléthon 2019 !

PROGRAMME

ASSOCIATION

GUERIR

AIDER

LE TELETHON

AGIR

Ligne Directe Donateurs : 0825 07 90 95

- ❖ OUVERTURE DU SITE AU PUBLIC de 9H00 à 17H00
- ❖ BOITES A SAVON à partir de 9H00 pour inscription, photos - Départ toutes les 30 mn
- ❖ MARCHÉ DES CREATEURS ET DES BONNES IDEES de 10H00 à 17H00

❖ BAPTEMES VOITURES DE COURSES ❖

Réservation Point Sono & Briefing de 9H00 à 17H00



12H00 – 13H30

Avec nos amis



PIMEN'T PIZZA & LA BURGERIE

L'AFM-Téléthon, c'est le combat de malades et de parents déterminés à vaincre la maladie.

L'AFM-Téléthon, c'est le combat de malades et de parents déterminés à vaincre la maladie.
La Remaudière, une Reméca puissante pour fournir l'énergie à ces familles.



À partir du 25 novembre, PICOUTON s'installe à La Remaudière le quatrième lundi de chaque mois de 9h à 12h.

NOUVEAU



Venez découvrir mon véhicule spécialement équipé pour trouver l'article en mercerie dont vous avez besoin en limitant votre déplacement. Il sillonne les communes ligériennes du Sud Loire (Vignoble, Pays de Retz, Grand-lieu) sur les places commerçantes et les jours de marché.

Vous pourrez voir, toucher, et échanger en direct sur votre besoin: vous pourrez aussi commander des articles que je m'engage à vous livrer gratuitement dans le meilleur délai.

Pour faciliter vos choix, j'aurai des catalogues à votre disposition.

Le crochet étant ma passion, il sera représenté par mes créations en vente.

Pour obtenir le calendrier de passage, me contacter:

Tél. : 06.61.05.28.11
e.mail: cecileetsamercerie@gmail.com

LA VIE DES ASSOCIATIONS

MARCHE DE NOËL
LA REMAUDIÈRE

6 DECEMBRE 2019

De 18h30 à 20h30

- Bte aux Lettres
- Père Noël
- Gourmandises
- Vin Chaud



Les parents bénévoles de l'OGEC de l'école Saint Michel ont le plaisir de vous inviter à leur **Assemblée Générale le mardi 10 décembre à 20h** qui se tiendra dans la salle de motricité de l'école. Ce sera l'occasion de présenter le bilan de l'année passée (les travaux réalisés, la cantine...) et les projets à venir. Nous finirons par un échange convivial autour du pot de l'amitié.

Vous avez du temps libre ? Vous êtes à la retraite ? Vous aimez bricoler ? Vous investir ? Venez apporter votre savoir faire auprès de notre équipe de parents bénévoles pour l'entretien de l'école Saint Michel : petits bricolages, entretien, espaces verts, peintures, réparations jouets...il y a toujours à faire dans une école !!! Libre à vous de choisir votre activité....

Pour connaître la prochaine date de travaux, consultez notre page Facebook : OGEC / APEL de la Remaudière ou par mail : travaux.ogecstmichel@gmail.com

À bientôt, l'équipe OGEC.

LA VIE INTERCOMMUNALE

ATELIER « DANSE & BIEN ETRE »



18H À 19H30 – VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Salle multi-activités à la Chapelle Basse-Mer (près du terrain de foot).

Nous vous proposons un atelier de **SOPHRO ET DANSE**

Anne sera accompagnée d'une sophrologue diplômée. Apportez tapis, coussin et couverture ! Dons libres au profit du téléthon – Sans inscription préalable.

Information : sur le site de Danse Divatte
Tel : 06 67 71 54 73 ou dansedivatte@free.fr

FEVRIER 2020

Les 1^{er}, 7, 8, 11, 14 et 15 à 20H30 & 2, 9 et 16 à 15H

THEATRE COMIC "O" LOROUX

Au secours, les morpions ont débarqué!
de Jérôme DUBOIS

LE LOROUX-BOTTEREAU
PALAIS DES CONGRES

1^{ère} Partie: Troupe jeunes

À chacun son aventure!

ENFANCE JEUNESSE

Rentrée scolaire septembre 2020

VOUS ENVISAGEZ D'INSCRIRE VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE L'ANNÉE PROCHAINE ?

Pour vous présenter notre école et son projet pédagogique, il est possible de prendre rendez-vous avec la directrice par mail : ecole.remaudiere@orange.fr et de venir aux portes ouvertes de l'école le samedi 25 janvier de 10h à 12h.

PORTES OUVERTES

école Saint Michel

SAMEDI 25 JANVIER DE 10H À 12H

- Visite des classes
- Rencontre avec l'équipe enseignante
- Inscriptions pour la rentrée 2020
- Présence des associations de parents d'élèves : OGEC et APEL
- Présence de l'association Planet' mom pour l'accueil périscolaire.

Louise en Hiver

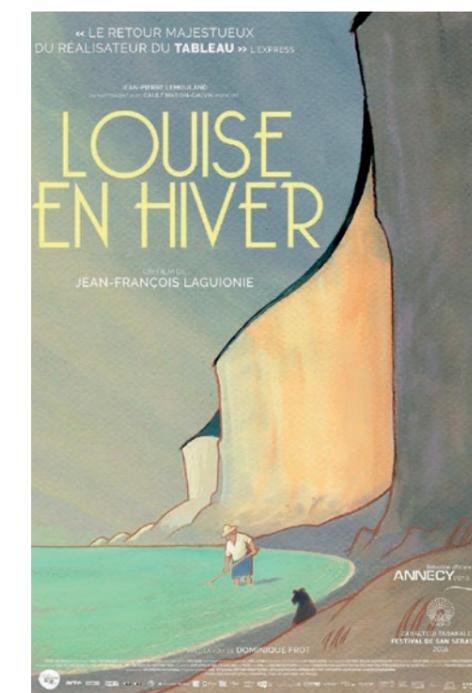


DANS LE CADRE DU 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE SON IMPLANTATION NANTAISE, L'ASSOCIATION LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, QUI LUTTE CONTRE LA SOLITUDE ET L'ISOLEMENT DES AÎNÉS, PROPOSE UNE PROJECTION DU FILM «LOUISE EN HIVER», AVEC LA PRÉSENCE EXCEPTIONNELLE DU RÉALISATEUR : JEAN-FRANÇOIS LAGUIONIE.

À la fin de l'été, Louise voit le dernier train de la saison, qui dessert la petite station balnéaire de Biligen, partir sans elle. La ville est désertée. Fragile et coquette, bien moins armée que Robinson, Louise ne devrait pas survivre à l'hiver. Cependant, elle n'a pas peur et considère son abandon comme un pari.

Dans une société où 20% de la population a plus de 60 ans, l'association des Petits Frères des Pauvres vous invite, à l'issue du film, à partager sur un temps avec Jean-François Laguionie, et des membres de l'association.

Mardi 10 décembre à 20H00, Cinéma le Cep, 8 Boulevard Evariste Dejoie, à Vallet.



RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES



QUE FAIRE EN SÈVRE & LOIRE ?

LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES SÈVRE & LOIRE ORGANISE DES SPECTACLES, DES RENCONTRES LECTURE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, RETROUVEZ ICI NOTRE ACTU.

Savourez les Contes d'hiver et de passage, de la Cie Omi Sissi et les heures du conte. Jouez avec Croc'loisirs et la Ludosphère en famille ou entre amis. Et aussi, préparez votre rentrée 2020 ! Bloquez votre soirée du 18 janvier pour une Nuit de la lecture sous le signe du voyage !

• **CONTES D'HIVER ET DE PASSAGE – CONTE ET MUSIQUE**

VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 19H Médiathèque de Vallet / Public familial / enfants à partir de 4 ans / avec Sarah El Ouni et Guillaume Grégoire, de la Compagnie Omi Sissi

Le vent de l'hiver viendra vous murmurer les histoires que la neige a cachées sous son grand manteau blanc. Dans ce tourbillon d'histoires, soyez en sûrs, il n'y a aucun risque d'attraper froid !

• **NUIT DE LA LECTURE : VOYAGES, VOYAGES !!**

SAMEDI 18 JANVIER DE 18H À 22H30 Tout public

Prendre la poudre d'escampette en plein mois de janvier... pas si simple. Vous aurez quelques énigmes à résoudre pour vous échapper.

Quentin Mayet et ses coéquipiers de « Chez l'Hippogrieffe » seront présents toute la soirée pour vous en proposer sous forme de jeux et d'escape game.

Et tout au long de la soirée, lectures, jeux, témoignages de voyageurs et découvertes d'applications sur les tablettes numériques à la médiathèque.

RETROUVEZ NOTRE PROGRAMME COMPLET SUR [HTTPS://BIBLIOTHEQUES.CC-SEVRELOIRE.FR](https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr)

• vendredi 6 décembre	19h00	Contes d'hiver et de passage	Vallet
• samedi 7 décembre	10h30-12h00	Croc'jeux et Heure du conte	La Regrippière
• vendredi 13 décembre	20h30	A vos aiguilles !	La Regrippière
• samedi 14 décembre	10h30 et 11h00	Heure du conte	Vallet
• vendredi 20 décembre	20h30	Soirée Jeux Ludo'sphère	Vallet
• vendredi 27 décembre	15h30	Heure du conte	La Chapelle-Heulin
• vendredi 17 janvier	20h30	A vos aiguilles	La Regrippière
• samedi 18 janvier	10h30-12h00	Croc'jeux	La Regrippière
• samedi 18 janvier	18h00-22h00	Nuit de la lecture	Vallet



DÉCHETS

A NOTER DANS VOS AGENDAS

Vous allez recevoir avant le 1^{er} janvier 2020, un calendrier de collecte de vos bacs à ordures ménagères et vos sacs de tri jaune.

Conservez précieusement ce calendrier, il vous informe des jours de passage du camion benne avec notamment les éventuels reports de collecte.

Aussi, pensez à sortir votre poubelle la veille au soir du passage du camion.

Pour tous renseignements, consultez notre site internet dédié aux déchets : <https://dechets.cc-sevreloire.fr>

PISCINE DIVAQUATIC

QUELS TRAVAUX PRÉVUS POUR L'ESPACE AQUATIQUE AU LOROUX-BOTTEREAU ?

CONCRÉTISATION DU PROJET DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DU BÂTIMENT DE LA PISCINE DIVAQUATIC AU LOROUX-BOTTEREAU



Le projet de réhabilitation du bâtiment de l'Espace Divaquatic, au Loroux-Bottreau, se concrétise après plusieurs mois d'étude, grâce à la validation en conseil communautaire, le mercredi 30 octobre.

Le projet prévoit notamment, des améliorations, en termes d'isolation thermique, de restructuration de l'existant, un agrandissement pour réaménager le hall d'accueil, les vestiaires et, de créer des locaux administratifs.

Les travaux vont apporter un service supplémentaire aux nageurs, grâce à la transformation du bassin extérieur existant en bassin nordique. Utilisable toute l'année, l'eau du bassin sera chauffée à 28°. L'accès au bassin nordique se fera par un sas tempéré. Une clôture vitrée de 1,80 mètre, à effet brise-vent, entourera le bassin nordique équipé de gradins et de plages végétales. Sa mise en service va permettre d'offrir d'avantage de créneaux d'ouvertures au public. L'opération, comprenant les études, les honoraires de la maîtrise d'ouvrage et les travaux, est estimée à 4,3 millions d'euros pour la Communauté de communes Sèvre & Loire.

Ouverture du bassin nordique prévue à l'été 2021, avec une fermeture d'environ 12 mois sur une période prévue entre l'été 2020 et l'été 2021.

INFOS TRAVAUX - LE CENTRE AQUATIQUE NAÏADOLIS À VALLET SERA FERMÉ DU 27 JANVIER 2020 AU 31 MAI 2020

RENSEIGNEMENTS : Piscines / <https://piscine.cc-sevreloire.fr>

AGENDA

• **CONCERT DE CLÔTURE DES SEMAINES DE LA PARENTALITÉ**

Le Groupe Coucoucool présente "ÇA ME PLAÎT", le 1^{er} décembre 2019, à 15h ou à 17h, un spectacle avec des instruments plutôt cool (voix, guitare, banjo, piano-toy, batterie) et des musiciens assez cool aussi. Venez participer à ce bal folk-rock en famille !

- RDV de 15h à 16h ou de 17h à 18h le 1^{er} décembre
- Sur réservation au 02 40 36 87 76
- RDV à la Salle La Chapelaine - rue du Stade, à Divatte-sur-Loire

Sur place, un espace restauration tenu par des jeunes, pour prendre un petit goûter !

• **TÉLÉTHON À LA PISCINE NAIADOLIS A VALLET**

le 7 décembre 2019

L'espace aquatique Naïadolis, en partenariat avec l'association « Sourire pour la vie », s'engage auprès du téléthon en proposant des baptêmes de plongée pour les enfants et les adultes. Pour tout baptême acheté, une partie sera reversée au téléthon. Réservez au 02 40 33 77 21.

• **VACANCES DE NOËL**

à la Piscine Naïadolis à Vallet

STRUCTURES GONFLABLES & CONCOURS DECO DE NOËL

Pour fêter l'arrivée du Père Noël, Naïadolis vous invite en famille ou entre amis, vous amuser sur la structure gonflable. L'équipe organise aussi, un concours de décorations **du 18 au 23 décembre**. Confectionnez vous même une décoration de Noël qui sera accrochée dans le hall de la piscine. Résultat du concours le 24 décembre

• **SOIRÉE CINÉ À LA PISCINE NAIADOLIS A VALLET**

vendredi 17 janvier 2020

Tarif spécial
Infos / Résa au 02 40 33 77 21 ou <https://piscine.cc-sevreloire.fr>



Regard sur nos villages

L'AJARDIÈRE - 3^{ÈME} PARTIE



La seigneurie confère au Seigneur un droit symbolique, fiscal et judiciaire sur les terres et sujets de son domaine. Elle a donc un rôle hiérarchique, de représentation de l'ordre, mais aussi celui de faire vivre, voire d'enrichir le Seigneur.

L'exploitation des terres se fait par le faire-valoir indirect : Le Seigneur, propriétaire ou bourgeois plus tardivement, loue les terres à un paysan selon deux modes :

- **en métayage**, qui correspondait la plupart du temps à un partage à moitié-fruit de la récolte, ce partage pouvant s'accompagner de corvées et de redevances fixes.
- **en fermage**, c'est-à-dire contre un loyer fixe dénommé le plus souvent cens, c'était le cas du fief de l'Aujardière.

Les fermiers «*étaient à la merci des pressions*» des propriétaires. Ceux-ci ne craignaient pas d'en abuser. A la Saint-Michel le 29 septembre, les baux arrivaient à leur terme. Outre le montant du fermage, le fermier devait aussi au propriétaire un certain nombre de journées de travail gratuit, par exemple : trois jours de charrue homme, cheval et matériel, un homme chaque jour pendant la durée des foins, débarrasser du bois, voire nourrir les animaux domestiques ». Par ailleurs le propriétaire pouvait en toute liberté chasser sur les terres de son fermier, sans se préoccuper des cultures. Les rapports entre le fermier et son bailleur étaient quasi-féodaux.

L'avènement du statut du fermage en 1946, à l'initiative de Tanguy-Prigent, Ministre de l'Agriculture, changea les comportements, instaura le renouvellement automatique des baux et limita les clauses de résiliation à l'initiative du bailleur. **Les baux à ferme** se renouvellent désormais perpétuellement par tacite reconduction. **Ils peuvent être légués ou cédés par le titulaire, ce qui en fait une quasi-propriété.** Les baux ne peuvent être résiliés par le propriétaire que pour défaut d'exploitation du fonds, non-paiement du fermage ou expropriation pour cause d'utilité publique. Malgré cette évolution significative, le paysan reste respectueux envers le bourgeois propriétaire. Il demande l'autorisation pour tous changements au sein de la métairie : nouvelle destination des terres, arrachages d'arbres, modification des eaux de ruissellement, modification du bâti ...

Victor et Jean-Claude se rappellent du cérémonial pour le paiement des fermes. Avec l'évolution, le fermage était réglé à la St Georges. Pour l'occasion rien ne traînait autour de la ferme, la cour était aussi propre que possible. Le propriétaire arrivait avec voiture et chauffeur. Le chauffeur s'empressait de descendre de voiture pour ouvrir la porte à Monsieur pendant que les parents Burot venaient à sa rencontre, le saluant avec déférence, enlevant la casquette par politesse, puis l'invitant dans la pièce principale, la cuisine, où le montant du fermage était prêt, tout en liquidités. Celles-ci étaient recomptées plusieurs fois pour s'assurer qu'il ne manquait rien. Après quelques entretiens sur le bon déroulement de l'activité de l'année, la soirée se terminait dans la convivialité, arrosée par un Muscadet ou un Auberlin avant que le propriétaire reparte à son domicile nantais.

Le patronyme de la famille Lebrin à l'Aujardière remonte à 1856 où Louis Lebrin épousa Angélique Bourget dont les parents exploitaient une des 2 métairies de l'Aujardière. Leur fils Louis y est né en 1858, puis leur petit-fils Louis en 1886, puis leur arrière-petit-fils Louis en 1914, puis leur arrière-arrière-petit-fils Louis en 1946, pour arriver enfin à l'exploitant actuel Olivier. Le patronyme des Burot remonte à 1920 où Jean Burot épousa Jeanne Bourget dont les parents exploitaient l'autre métairie. En 1947, c'est au tour de Victor de prendre la suite de son oncle facilitée par la loi de 1946, puis Jean-Claude son fils en 1974 et enfin son petit fils Laurent. Les 2 familles ont comme ascendants communs Jacques Bourget et Perrine Allard dont cette dernière est née à L'Aujardière en 1792. Plus récemment ces 2 familles ont un lien de parenté avec Clémentine Rivet, épouse en première noce de Louis Lebrin né en 1886, mort pour la France au conflit de 14 /18 et, en seconde noce, de Jean Couillaud. Elle est l'arrière-grand-mère de Laurent, Céline, Isabelle, Nadine et Olivier. Une belle réussite pour ces familles qui sont restées exploitantes de ce fief seigneurial malgré les changements de propriétaires successifs et qui par le fruit de leur travail, ont pu l'acquérir. Une belle leçon de patience et de persévérance et de labeur pour l'époque qui est la nôtre.

J.P. descendant de Bordier